

Motion du 27 avril 2022 de Mmes et MM. Paule Mangeat, Timothée Fontolliet, Olivier Gurtner, Pierre-Yves Bosshard, Amanda Ojalvo, Pascal Holenweg, Théo Keel, Bineta Ndiaye, Ahmed Jama, Oriana Brücker, Anne Carron, Jean-Luc von Arx, Alain de Kalbermatten, Salma Selle, Brigitte Studer, Monica Granda, Delphine Wuest, Florence Kraft-Babel, Michèle Roulet, Luc Barthassat, Danièle Magnin, Eric Bertinat et Maxime Provini: «Pour la création des Francofolies de Genève!»

PROJET DE MOTION

Considérant:

- le succès des festivals d'expression musicale francophone dans des communes de taille modeste tels que Voix de Fête à Genève, les Francomanias de Bulle, l'Estival de Saint-Germain-en-Laye, les Francofolies de La Rochelle, les Francofolies de Spa;
- le magnifique festival des Francofolies regroupant les Francofolies de La Rochelle en France, de Spa en Belgique, de Montréal au Canada, de Blagoevrad en Bulgarie, de Nouméa en Nouvelle-Calédonie et sa Confédération existante;
- l'absence de la Suisse et de sa région francophone dans le réseau des Francofolies;
- la nécessité de faire travailler nos artistes des musiques actuelles et au sein des musiques actuelles, nos artistes d'expression musicale francophone;
- la nécessité de permettre à nos artistes de rayonner à l'étranger en leur donnant la possibilité de s'inscrire dans des réseaux professionnels internationaux;
- le rayonnement de ce festival et des villes qui l'organisent à travers la francophonie;
- le nombre d'emplois générés par des festivals de grande taille et la possibilité d'offrir des emplois à des étudiants sur la période estivale;
- le nombre de nuitées potentielles dans les hôtels de la ville, durement touchés en cette période de crise;
- la nécessité de réinventer Genève en été et d'offrir une alternative festivalière aux Fêtes de Genève;
- ce qu'est la francophonie: des femmes et des hommes qui partagent une langue commune, le français. Le dernier rapport en date de l'Observatoire de la langue française, publié en 2018, estime leur nombre à 300 millions de locuteurs, répartis sur les cinq continents;
- le développement de la Genève internationale et, au sein de la Genève internationale, la présence de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) et de sa délégation permanente, basée sur le territoire de la ville de Genève;

- la volonté d'inscrire Genève dans le vaste réseau de la francophonie et d'assurer ainsi le rayonnement de la langue française et de Genève,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de soutenir la création des Francofolies de Genève;
- de travailler en partenariat avec le Canton à la création de ce festival et d'en faire un événement phare de l'été à Genève en l'intégrant aux différentes politiques publiques concernées;
- de prendre langue avec la Confédération des Francofolies pour que Genève soit la sixième ville à intégrer la Confédération des Francofolies;
- d'inscrire Genève dans la francophonie par ce festival, et de prendre conscience des immenses possibilités de travail que cela représente pour nos artistes, pour les métiers techniques et de communication, pour les hôteliers et les commerçants;
- de travailler en partenariat avec les festivals déjà existants en ville de Genève tels que Voix de Fête et Bars en Fête, Antigél, les Athénéennes et Musiques en été.